

# Guide d'utilisation du bois traité Tanalith® E



PRODUIT DE PRÉSERVATION  
DU BOIS



## Le bois traité sous pression au Tanalith® E a été imprégné de produit de préservation du bois Tanalith® E dans des conditions contrôlées, dans le cadre d'un processus de traitement sous vide et sous pression.

Le Tanalith® E 3475 est un produit de préservation du bois à base d'eau contenant du cuivre et des biocides organiques éprouvés. Le produit de préservation du bois est fabriqué par Arxada, un leader mondial dans le domaine de la préservation du bois et des produits chimiques spécialisés.

Nous utilisons Tanalith® E 3475, qui est autorisé par le règlement sur les produits biocides (BPR) et approuvé par le CTB P+ (FCBA). Le bois traité sous pression au Tanalith® E 3475 est protégé sur le long terme contre la menace de pourrissement fongique et les attaques d'insectes, y compris les termites, pour les bois installés dans et hors sol et pour les applications intérieures et extérieures, lorsqu'il est traité conformément aux spécifications d'utilisation finale correctes. Une fois imprégnés dans le bois, les composants du produit de préservation sont liés à la structure du bois et ne s'éliminent donc pas aisément.

Le bois traité sous pression est également disponible avec une teinte déjà appliquée, grâce à l'ajout de teintés Tanatone® au cours du processus de traitement à haute pression.

## Spécifications de traitement

Les paramètres du processus de traitement au Tanalith® E 3475 peuvent être modifiés, en tenant compte de l'essence du bois et de la durée de service désirée et pour s'adapter à l'utilisation finale (classe d'emploi) du bois. Il est donc extrêmement important que l'utilisation finale et l'essence de bois soient clairement énoncées dans les spécifications de traitement. Les classes d'emploi sont définies dans la norme EN 335:2013, mais peuvent être résumées comme suit :

<b>Classe d'emploi 1</b>	Bois de construction à usage intérieur - sans risque d'humidification
<b>Classe d'emploi 2</b>	Bois de construction à usage intérieur - avec risque d'humidification
<b>Classe d'emploi 3 avec revêtement</b>	Bois à usage extérieur sans contact avec le sol et avec revêtement
<b>Classe d'emploi 3 sans revêtement</b>	Bois à usage extérieur sans contact avec le sol et sans revêtement
<b>Classe d'emploi 4</b>	Bois à usage extérieur utilisés au contact du sol ou de l'eau douce*
*Ne pas mettre en contact direct avec l'eau et ne pas utiliser pour la construction de palplanches. Dans les États membres de l'UE, ne pas utiliser pour fabriquer des meubles ou des structures de jeu.	

Selon la norme EN 335:2013, la classe d'emploi 3 peut également être subdivisée en classes 3.1 et 3.2, respectivement. L'interprétation de ces sous-classes peut varier d'un pays à l'autre.

Les bois traités sous pression Tanalith® E 3475 conviennent aux classes d'utilisation 1 à 4. Pour la classe d'utilisation 4, certaines exclusions s'appliquent - contactez l'équipe technique d'Arxada pour plus de détails. Veuillez noter que les bois traités au Tanalith® E 3475 avec l'ajout d'une teinte déjà appliquée (Tanatone® ou teintés de la gamme Tanalith Lifestyle) ne conviennent pas à toutes les classes d'emploi et que l'aptitude à l'utilisation finale des bois traités doit être confirmée par le fournisseur au moment de la vente.

## Aspect du bois traité

Le bois traité sous pression au Tanalith® E 3475 présente d'abord une coloration vert clair. Des variations dans la couleur du bois traité peuvent se produire en raison de la variabilité naturelle et des proportions relatives de duramen et d'aubier et il peut y avoir un assombrissement de certains bois durs. Le vert initial du bois traité au Tanalith® E 3475 évolue ensuite lentement vers une teinte chaude brun-miel avec l'exposition aux intempéries, avant de virer sur le plus long terme au gris argenté naturel. Ce processus d'altération n'indique pas une perte de protection.

Si nécessaire, il est possible de raviver la couleur verte du bois traité au Tanalith® E 3475 à n'importe quel stade d'altération en utilisant un produit de finition adapté. Dans cette situation, suivez toujours les instructions du fabricant du produit de finition.

Comme indiqué précédemment, les bois traités au Tanalith® E 3475 sont disponibles avec une teinte déjà appliquée grâce à l'ajout de Tanatone®. Si vous choisissez les teintés Tanatone®, il n'est pas nécessaire d'appliquer une teinte au pinceau au moment de la pose. À l'instar de toutes les teintés appliquées sur du bois, la teinte déjà appliquée se décolore au fil du temps. Si nécessaire, la teinte peut être rafraîchie à l'aide d'un produit de coloration appliqué au pinceau (suivez toujours les recommandations complètes du fabricant du produit de finition).

Veuillez noter que les colorants/additifs déjà appliqués ne dissimulent pas le grain du bois et ne masquent pas totalement la décoloration causée par les effets des intempéries ou la saleté, les moisissures ou les défauts du bois. En outre, certains conifères résineux, comme le pin rouge du Nord, peuvent présenter des mouchetures ou des excès de résine autour des nœuds s'ils ont été traités lorsque le bois était encore frais/vert.

Il est possible d'obtenir une protection accrue contre les intempéries en appliquant un produit de finition hydrofuge à l'aide d'un pinceau adapté. Ce dernier est particulièrement efficace lorsqu'il est appliqué comme un produit d'entretien classique à la surface du bois traité sous pression au Tanalith® E 3475. Suivez toujours les instructions du fabricant.

N'oubliez pas que le bois est un produit variable et naturel. Parfois, un bois avec des teneurs élevées de résine risquant de migrer peut donner une coloration bleue au point de traitement. Avec l'exposition aux intempéries, celle-ci s'estompe rapidement dans la coloration générale du bois traité.

## Usinage après traitement

Dans la mesure du possible, toutes les opérations de découpage, usinage, rainurage et perçage devront être réalisées avant le traitement.

Lorsque le découpage, l'usinage, le perçage et l'entailage doivent être effectués sur le bois traité, la partie du bois exposée par les coupes transversales, trous ou entailles doit être abondamment badigeonnée de produit de préservation des coupes, selon les instructions du fabricant, afin de maintenir l'intégrité de la protection du produit de préservation du bois.

Les pièces qui ont été sciées de long ou rabotées doivent retourner au fournisseur de bois traité pour être retraitées.

Les poteaux de clôture ne doivent jamais être appointés après traitement. Le raccourcissement des poteaux et des piquets doit être évité si possible et, dans tous les cas, la coupe transversale doit se limiter à la partie supérieure du poteau ou du piquet. En outre, la surface de coupe doit être généreusement badigeonnée de produit de préservation adapté, conformément aux instructions données sur l'étiquette du produit.

Pour plus d'informations sur les produits de préservation des coupes, contactez notre service conseil.

## Collage

Le bois traité sous pression au Tanalith® E 3475, séché à un degré d'humidité de moins de 20 % et à l'équilibre ou dans les limites de 5 % de son degré anticipé d'humidité en service, peut être collé avec la plupart des colles du commerce.

Le bois traité sous pression peut être collé après qu'on l'ait débarrassé de tous ses dépôts de surface ou de toute la saleté avec une brosse métallique ou après l'avoir légèrement poncé.

Suivant l'avis du fabricant, il convient de choisir un adhésif adapté aux conditions d'exposition du matériau en service en tenant compte des exigences, selon qu'il s'agit d'un élément porteur ou non. Veuillez contacter le fabricant de la colle pour vérifier l'aptitude et l'usage du produit concerné et respecter les normes régionales applicables en la matière.

### Conseils d'ordre général

- Pour les constructions porteuses, on utilise généralement des colles à base de phénol-résorcinol-formaldéhyde, résorcinol-formaldéhyde, phénol-formaldéhyde, mélamine-urée-formaldéhyde, mélamine-formaldéhyde, urée-formaldéhyde et émulsions d'isocyanate polymère.
- Pour les constructions non porteuses, on utilise généralement des colles à base d'émulsions d'isocyanate polymère, de polyuréthane, d'acétate de polyvinyle, d'urée-formaldéhyde, de mélamine-urée-formaldéhyde, de mélamine-formaldéhyde et de phénol-résorcinol-formaldéhyde.
- Pour les applications en extérieur ou en conditions humides, on utilise généralement des colles à base de phénol-résorcinol-formaldéhyde, résorcinol-formaldéhyde ou phénol-formaldéhyde.

- Pour les conditions au sec en intérieur, on utilise généralement des colles à base de résorcinol-formaldéhyde, phénol-formaldéhyde, mélamine-urée-formaldéhyde-caséine, acétate de polyvinyle, urée-formaldéhyde et émulsions d'isocyanate polymère.

## Protection de surface

Il n'est pas nécessaire de peindre ou de teinter le bois traité sous pression au Tanalith® E 3475 pour maintenir ses propriétés de préservation.

De nombreux produits de finition sont disponibles sur le marché. Veuillez consulter systématiquement les recommandations du fabricant du produit de finition avant de l'appliquer sur du bois traité sous pression.

Si le bois traité sous pression au Tanalith® E 3475 doit être peint, teinté ou verni, il doit être préalablement séché sur toute sa section transversale. Avant toute application, suivez toujours les instructions du fabricant du produit de finition, en prenant note du degré d'humidité maximum recommandé.

Le traitement de préservation du bois n'est pas un substitut pour le masquage des nœuds du bois ou l'application d'une couche d'apprêt ou d'un primer.

Si des finitions aqueuses sont appliquées, une certaine décoloration peut se produire dans des circonstances exceptionnelles. Le cas échéant, laissez le produit de finition sécher entièrement. Appliquez ensuite une couche supplémentaire de produit, de préférence à pouvoir couvrant et extrait sec élevés. Veuillez noter qu'il n'est PAS recommandé d'appliquer des systèmes de peinture opaque sur les bois traités au Tanalith® E 3475 avec une teinte déjà appliquée.

## Fixations et organes d'assemblage en métal

Il importe de respecter les recommandations du fabricant de tout élément en métal utilisé pour obtenir un avis spécifique concernant l'aptitude du produit concerné, les attentes en terme de durée de service et les conditions d'exposition particulières.

Le bois traité au Tanalith® E 3475 a une longue durée de vie et il convient d'utiliser des fixations métalliques qui ont une durée de vie comparable.

### Conseils d'ordre général

- Les performances des fixations métalliques sont influencées par les conditions environnementales, telles que l'humidité, la température, la pollution atmosphérique, la proximité du littoral, l'essence du bois et l'épaisseur de la galvanisation.
- Pour les applications en extérieur où le bois est susceptible d'être mouillé et qui exigent une longue durée de service, l'acier inoxydable austénitique de type 316, le bronze au silicium et le cuivre offrent une plus grande résistance à la corrosion que les autres types de fixations.
- La galvanisation procure une protection sacrificielle au zinc. Il importe que le prescripteur/l'utilisateur final tienne compte du fait qu'il existe beaucoup d'épaisseurs de galvanisation différentes et que plus la galvanisation

est épaisse, plus la durée de service prévisible sera longue. Le niveau de galvanisation doit être en adéquation avec l'utilisation finale (par exemple, BS EN 1461). L'utilisation d'un pistolet à clous automatique peut briser la couche galvanisée des fixations métalliques de catégorie inférieure et compromettre d'emblée leurs performances.

- Les dépôts électrolytiques de métal n'offrent qu'une mince protection et ne sont pas adaptés à l'extérieur.
- Il est conseillé de percer des trous pilotes pour les fixations, en particulier pour visser près du bord ou de l'extrémité d'une pièce de bois.
- N'attachez les connecteurs, les organes d'assemblage et les fixations qu'après le traitement de préservation du bois et seulement après que le bois ait séché une deuxième fois pour atteindre un degré d'humidité de moins de 20 %.
- Outre ce qui précède, s'agissant du bois de construction intérieur comme les chevrons armés, par exemple, il est recommandé de sécher de nouveau le bois pour l'amener à une humidité de 22 % ou moins et le maintenir à ce niveau pendant l'entreposage et la livraison sur site.
- Afin d'éviter la corrosion bimétallique entre les organes d'assemblage et les connecteurs, il importe de ne pas mélanger plusieurs métaux dans une même connexion. N'associez PAS des composants galvanisés et en acier inoxydable.
- Consultez les directives locales pour la pose d'ardoises et de tuiles sur toitures. Les clous à utiliser avec les ardoises doivent être en cuivre, en bronze phosphoreux ou en bronze silicose. Les clous à utiliser avec les tuiles doivent être en acier inoxydable austénitique, en cuivre, en bronze phosphoreux ou en bronze silicose.
- L'utilisation de clous en aluminium n'est PAS recommandée.
- La norme Eurocode 5 (EN 1995-1-1: 2004) donne un minimum de spécifications de protection contre la corrosion des organes d'assemblage et des fixations utilisés dans les bâtiments, en situation de risque faible (classes d'emploi 1 et 2), où l'humidité du bois ne dépassera pas 20 % tout au long de sa durée de service.
- Le contact direct avec l'aluminium doit être évité dans les situations où l'humidité dépassera 18 % ou lorsque de la condensation peut se former.
- Lorsque l'utilisation d'aluminium est inévitable dans des situations où l'humidité dépassera 18 %, ce dernier doit être séparé du bois par un enduit bitumineux ou époxy ou autre barrière étanche ou revêtement isolant. Il est recommandé d'utiliser des rondelles en nylon ou en plastique.
- Les fixations utilisées sur des pièces essentielles pour la sécurité et le support de charge doivent être inspectées régulièrement et remplacées si nécessaire.
- Il convient de demander l'avis d'un spécialiste pour sélectionner les connecteurs destinés à être utilisés dans des piscines.

## Applications possibles

Nous vous conseillons de nous consulter aux coordonnées indiquées en fin de document en cas de doutes concernant un domaine d'application particulier ou la conformité avec d'autres normes ou spécifications importantes.

La liste ci-dessous, qui n'est pas totalement exhaustive, donne une indication de la gamme de bois et de produits à base de bois qui peuvent être traités avec le produit de préservation du bois Tanalith® E 3475. Les paramètres du processus de traitement varient en fonction de l'utilisation finale du bois et de ses essences. **Par conséquent, il est capital de veiller à ce que le bois ait été traité conformément aux spécifications adaptées.**

### Construction

Éléments de structure et bois en général, pour les bâtiments à usage domestique, commercial ou public, comme les ossatures murales, sablières basses, poutres, solives, faux planchers, bois de toiture, menuiseries d'extérieur, liteaux, bardages, bardeaux pour toitures.

### Jardins et aménagements paysagers

Terrasses, pergolas, belvédères, pavillons, murs de soutènement des sols, bois encerclant les étangs à poissons (mais pas en contact direct avec l'eau ou sur l'eau)<sup>†</sup>, bordures de pelouses, clôtures, panneaux indicateurs et corbeilles à détrit. Pour certaines applications, particulièrement avec les bois minces de type bardages, il peut être pertinent d'utiliser un hydrofuge à appliquer au pinceau.

### Agriculture et horticulture

Retenue de terre piquets d'arboriculture, piquets de vignes.

### Enclos/clôtures

Poteaux de clôtures ronds naturels, fraisés, équarris, rampes, tringles d'écartement, portillons et leurs poteaux, échaliers et clôtures routières, agricoles et de sécurité.

### Ingénierie

Poteaux de transmission, caillebotis, chapes, ossatures, ponts<sup>†</sup> et tabliers de pont<sup>†</sup>, mains courantes, fourreaux à câbles et écrans antibruit.

## Prise en compte de l'utilisation finale

Le bois traité sous pression au Tanalith® E 3475 est traité pour répondre aux exigences d'une utilisation finale particulière, cela doit être confirmé par le fournisseur du bois traité.

Lorsque le bois est utilisé en extérieur, traité ou non, il convient de tenir compte de sa propension à tacher les faces adjacentes claires, telles que le crépi, les pierres de dallage, les dalles de piscine ou les surfaces en bois peint, par ses essences à cause de l'altération atmosphérique. Cet effet peut être mis en évidence lorsque du bois traité avec une teinte déjà appliquée a été choisi, bien que le potentiel de ce phénomène diminue avec le temps.

<sup>†</sup>Selon le pays d'application - contactez-nous pour obtenir les dernières spécifications.

Lorsque le bois est utilisé en extérieur, il est fortement recommandé que tout contact entre le bois et ces surfaces soit évité afin d'empêcher la décoloration en surface.

Pour les travaux de précision, il est conseillé de préusiner le bois au niveau d'équilibre hygroscopique en service avant le traitement. Dans ces situations, il est conseillé de demander l'avis du fournisseur de traitement.

Lors de l'utilisation pour la construction, le mieux est de sécher les bois traités en vue de leur préservation de manière à atteindre l'humidité en service avant de procéder à la fabrication.

Le bois traité ne doit pas être utilisé là où il pourrait entrer en contact avec de l'eau potable ou des surfaces/structures de préparation de nourriture ou des conteneurs pour le stockage. Cela s'applique à la fois aux humains et aux animaux (par exemple, les mangeoires pour le bétail et les ruches).

Si vous envisagez d'utiliser du bois traité sous pression au Tanalith® E 3475 autour d'un étang pour poissons, veuillez nous contacter pour obtenir des conseils.

Si le bois traité subit un quelconque découpage, rainurage ou perçage après le traitement, toutes les surfaces exposées devraient être généreusement badigeonnées de produit de préservation des coupes adapté afin de maintenir l'intégrité du traitement.

## Précautions de manipulation

Vous devez avoir reçu le bois traité égoutté et ne présentant aucun signe de liquide de préservation à la surface. Sinon, le bois traité doit être empilé de façon aérée avec une bonne ventilation et protégé de la pluie et de la neige pour sécher avant utilisation.

### Conseils d'ordre général

- Portez des gants pour protéger la peau des écorchures et des échardes. Toute coupure ou écorchure doit être protégée par un pansement étanche.
- Lors de travaux d'usinage ou de l'utilisation d'une scie mécanique, portez des lunettes pour protéger les yeux des particules projetées. Portez un masque antipoussière et, si possible, effectuez ces opérations à l'extérieur pour éviter l'accumulation de sciure aéroportée ou utilisez un système approprié d'aspiration de la poussière autour de la scie mécanique ou de la raboteuse. Évitez toute inhalation de sciure fréquente ou prolongée. Consultez les autorités réglementaires locales pour plus d'informations sur les limites d'exposition professionnelle aux poussières de bois.
- Pour éviter toute blessure, procédez au levage et au déplacement du bois avec précaution. Ces précautions de manipulation s'appliquent que le bois soit traité ou non.

## Hygiène personnelle

Après avoir manipulé ou travaillé sur du bois traité, nettoyez toutes les parties cutanées exposées avant d'entamer d'autres activités, surtout avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Si de la sciure s'accumule sur les vêtements, lavez-les avant de les réutiliser.

Lavez les vêtements très souillés séparément des autres vêtements.

## Précautions à prendre sur le site

La sciure et les débris de construction doivent être nettoyés et éliminés suivant les réglementations locales.

## Élimination des déchets

Pour une classification détaillée des déchets de bois traité sous pression Tanalith® E 3475, veuillez nous contacter pour obtenir des conseils. Reportez-vous à la réglementation locale du marché.

### Conseils d'ordre général

- Le bois traité au Tanalith® E 3475 et les déchets après traitement, telles que la sciure et les chutes, ne doivent pas être utilisés comme litière pour animaux ou comme combustible pour barbecues, cuisinières ou foyers.
- Le bois traité avec des produits de préservation ne doit pas être brûlé.
- Le bois traité avec des produits de préservation ne doit pas être utilisé comme paillis ou composté.
- Les utilisateurs finaux particuliers doivent se débarrasser des déchets, de la sciure ou des cendres de bois traité par le biais du service ordinaire de collecte des déchets ou dans un centre de déchets ou site d'enfouissement sous autorité locale.
- Les déchets de bois, la sciure ou le bois en excédent provenant d'une utilisation commerciale ou industrielle (chantiers de construction, par exemple) doivent de préférence être réutilisés, déposés dans une décharge agréée, ou éliminés dans un incinérateur dûment contrôlé et approuvé.



**DUCRET**  
**107 Aux Grands Moulins**  
**01430 Maillat, France**  
**<https://ducret-bois.fr>**

Utilisez les produits de préservation du bois avec prudence. Prenez toujours connaissance des informations relatives au produit et figurant sur l'étiquette avant utilisation.

Tanalith® et Tanatone® sont des marques déposées appartenant à Arxada, un fabricant de produits chimiques spécialisés. Toutes les informations sur les produits contenues dans ce document correspondent aux connaissances de DUCRET sur le sujet à la date de publication.

Veuillez vous assurer que vous disposez d'une copie à jour.